VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 28 MAI.

SUCCESSIONS DE

PHILIP WUERTZ, Sr., et de CORNELIA BARROIS WUERTZ,

Sa femme prédécédée.

No 63,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune. MARDI le 28 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 avril 1901 et signé le 26 avril 1901 dans l'affaire ci-dessous intitulée par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour susmentionnée, Division E, à l'enchère publique il sera vendu la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Nos 3421 et 3423 rue Royale. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 1, conformément à un arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, portant la date du 16 mars 1901, dans l'îlet borné par les rues Royale, Dauphine, Désiré et Elmire, et mesurant trente-cinq pieds de face à la dite rue Royale sur soixante-dix-neuf pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence double toute neuve et couverte en ardoises ayant quelque trois chambres et cuisine de chaque côté, galerie sur le devant, cour et allées pavées, citerne, etc., et rapportant un revenu de $240 par an.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet sus mentionnés lequel lot est désigné par ledit No 2 et mesurant conformément au susmentionné plan de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, trente et un pieds de face sur la dite rue Royale par soixante dix neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au lot No 1 en ceci ci-dessus décrit.

3° No 714 rue Désiré, un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 173, borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Royale, ledit lot est désigné par le No 5, sur un plan par Miroux et Castaing le 18 décembre 1850 et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la rue et ayant quelques trois chambres, deux citernes, hangars, etc., cour pavée et loué pour $7 par mois.

4° Un certain lot de terre, contigu à la propriété en ceci ci-dessus troisièmement décrite, situé dans le Troisième District de cette ville et désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Royale, Piété et Dauphine, sur un plan dressé par L. Surgi le 5 mars 1846, et déposé dans le bureau de S. et B. Cenas, anciens notaires, lequel dit lot de terre mesurant trente pieds de face sur la rue Désiré, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° No 722 rue Désiré, un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Désiré, Piété, Royale et Dauphine, désigné sur un plan particulier dressé par Gironx et Castaing, daté le 8 décembre 1859, déposé en l'étude de P. Lacoste pour référence; comme l'entier du lot No 4 et partie du lot No 3, le dit lot mesurant [50] cinquante pieds de face à la rue Désiré par cent vingt pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage tout neuf élevé en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette avec grande galerie sur le devant, ayant salon double et 4 grandes chambres additionnelles, un grand hangar couvert annexé, dans le fond chambre à bain, chambre à repasser, hangar à bois, trois citernes, allées et cours pavées sur le devant et dans le fond.

Termes et conditions de la vente—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, en billets des acquéreurs divisés dans des coupons pour satisfaire les parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, et toutes les autres clauses de sécurité; les taxes de 1901 devant être payées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Francis D Charbonnet, Notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., aux frais des acquéreurs.

27 avril—27 28—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi le 21 mai.

La désirable propriété du Deuxième District,

No 121 à 125 rue Dorgenois.

Près de la rue Canal.

SUCCESSION DE T. W. BOTHICK.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau 707 rue Commune—MARDI, le 21 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 21 mars 1901, et signé le 22 mars 1901, en cour ouverte, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la cour sus-mentionnée, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à l'enchère publique, il sera vendu—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorgenois, Canal, Douane et Broad, lesquels dits lots sont désignés par les No 17 et 18 et mesurant comme suit: Lot No 17 mesurant trente sept (37) pieds, neuf (9) pouces de face sur la rue Dorgenois par une profondeur de quatre-vingt-dix-huit (98) pieds, onze (11) pouces. Lot No 18 mesurant trente sept (37) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de face sur ladite rue Dorgenois par une profondeur de cent douze (112) pieds (9) pouces et cinq (5) lignes.

Les améliorations comprennent une résidence en bois, ayant quelques trois chambres, cabinet, cuisine, citerne, hangars, etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1901, au-dessus et en plus du prix de son enchère, et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jos D. Taylor, notaire, incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U., aux frais de l'acquéreur.

20 avril—20 21 28—mai 5

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Portant les numéros municipaux 1437 et 1439 rue Nord Romparts, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Robert Legier vs Mlle M. G. Pavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,350—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 16 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situé dans le Trois ème District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Kerlerec et Columbus, désigné comme lot onze sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 31 mars 1854, annexé à un acte passé pardevant P. E. Laresche, alors notaire, le 3 mars 1855; ledit lot mesure, en mesure américaine, cinquante trois pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Remparts, soixante trois pieds de largeur dans le fond le séparant du lot numéro dix, soixante sept pieds neuf pouces cinq lignes de profondeur sur une ligne oblique vers la rue Columbus, et soixante dix pieds de profondeur et face à la rue Kerlerec.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

John Legier Jr, avocat pour le plaignant.

12 avril—12 19 26—mai 3 10 18

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Jeudi, 16 mai 1901.

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, à midi, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 9 avril 1901, dans l'affaire intitulée L. W. Hoot et als vs F. M. Willard, un absent, dossier No 64,488, nous procéderons à vendre à l'enchère publique, la suivante décrite propriété foncière, à savoir:

1° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

2° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

3° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Derbigny, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

4° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

5° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Célestin, Génie, France et Mazant, mesurant 31 de face à la rue France sur 80' de profondeur.

6° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Libérale, Génie, France et Mazant, mesurant 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

7° 11 lots de terre dans l'îlet borné par les rues Liberale, Force, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

8° 11 lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Force, Vertu, France et Mazant, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

9° 11 lots de terre, dans l'îlet borné par les rues Vertu, Magistrat, Mazant et France, mesurant chacun 31' de face à la rue France sur 80' de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et payant pour les actes de vente, pardevant Félix J. Poig, notaire, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., un dépot de 20 pour cent devant être fait avec les encanteurs au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell C. Smith Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

Wm Winans Wall,

Mercer W. Patton, avocats.

14 avril—14 21 28 — mai 5 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT SUR.

Cottage Double en Bois,

1026-28 rue Touro (autrefois Union), entre N. Remparts et St Claude.

JEUDI le 23 mai 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 et 842 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 18 avril 1901, dans l'affaire intitulée succession de Antonio Agusti, dossier No 52,268, nous offrirons en vente à l'enchère publique, les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 376, borné par les rues St-Claude, Union ou Touro, Remparts et Bourbon ou Bagatelle, ledit morceau ou portion de terre commençant à une distance de quatre-vingt-seize pieds un pouce de l'encoignure des rues St. Claude et Union ou Touro, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Union ou Touro, sur soixante trois pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné sur le côté le plus près de la rue St. Claude par la propriété du Dr Lines.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, connu comme Nos 1026 et 1028 rue Union, ayant de chaque côté, trois chambres, cabinet, citerne, allée, etc. trottoir pavé, près des lignes de chars, marché, écoles, etc.

Loué à $— par côté.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, représentée par billets portant intérêt au taux de huit pour cent par an garanti par lien et privilège de vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., devant être aux frais des acquéreurs et devant être passé pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire.

SMITH & ROSENBERG,

M. C. Smith, encanteur, Bureau 312 rue Carondelet.

21 avril—21 28—mai 5 12 19 21 23

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

IMTERDICTION

—DE—

Christian Thomas.

No 63,367—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

EN vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Division A, maintenant en congé, le dit ordre daté et signé le 2 avril 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, MARDI le 14 mai 1901 à midi, la propriété suivante:

Onze certains lots de terre, désignés sur un devis d'arpentage fait par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le dit devis daté le 9 avril 1901, le dit arpentage ayant été fait conformément, à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District et d'après lequel arpentage la propriété est désigné et décrite comme suit:

Six certains lots de terre faisant face la rue Octavia, dans l'îlet borné par ladite rue Octavia les rues Laurel et Annonciation et l'avenue Peters, dans le Sixième district de cette ville, indiqués par les numéros 15 à 20 tous deux inclusivement.

Le lot 15 mesurant 31' 2" 5 ' de face à la rue Octavia, à la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 127' 5" 4" entre lignes parallèles.

Les lots 16, 17, 18 et 19 ont chacun une façade de 30 sur la rue Octavia, la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur de 122' 5" 4" entre lignes parallèles.

Le lot 20 faisant face à la rue Octavia, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Octavia, a une façade de 30' sur la rue Octavia, 27' 8" 7" de largeur dans le fond sur une profondeur de 122' 5" 4" sur la ligne du lot 19, et 123' 4" 5" sur la ligne de côté courant parallèlement avec la rue Annonciation.

Le lot 21 mesurant 35', 3", 2" de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 156' 4" sur la ligne de côté la plus près de l'avenue Peters, et les profondeurs suivantes sur la ligne de côté la plus près de la rue Octavia 147', 8", 7" à la ligne de côté du lot 15 de la une distance de 5' vers l'avenue Peters et parallèles aux rues Annonciation et Laurel, de la par une profondeur additionnelle de 9', 2", 5" à la ligne du fond, laissant une largeur de 30' sur la ligne du fond.

Le lot 11 mesurant 31' 10" 3" de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, sur une prondeur de 98' entre lignes égales et parallèles et sera vendu ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les lots 12, 13 et 14 mesurant chacun 31' 10" 3" de face à la rue Laurel, par la même largeur sur la ligne du fond, et une profondeur de 98' entre lignes égales et parallèles, le lot 14 formant l'encoignure des rues Laurel et Octavia.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et la portion du crédit s'il y en a sur un crédit de un, ou un et deux ans, la portion du crédit, s'il y en a devant être représentée par billet ou billets des acheteurs respectifs lesquels billets seront garantis en leur paiement par lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an de leur date jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant le pacte de non aliénando, confession de jugement, honoraire d'avocat; les acquéreurs devant payer en addition de leur enchère les taxes d'État et de la ville pour l'année 1901 et les timbres du revenu intérieur, taxe de guerre des Etats-Unis. Actes de vente devant être passée pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, 303 rue Baronne.

Le plan à la Bourse.

J. E. Rosser jr, avocat.

12 av—12 14 21 28—mai 5 12 13 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de propriétés améliorées de valeur des Premier, Deuxième et Sixième Districts.

Connu

I. Comme vieux No 161 (et nouveau No 1041) rue St Louis, étant l'encoignure N E des rues Remparts et St Louis.

II. Comme vieux No 157 (et nouveau No 1035) rue St Louis, entre Remparts et Bourgogne.

III. Comme nouveaux Nos 1302 et 1305 rue Peniston, entre Perrier et Prytanée.

IV. Comme nouveaux Nos 2743 et 2745, 2747 et 2749 rue Gasquet, entre White et Broad.

Et les nouveaux Nos 138 et 140 rue White, entre Canal et Gasquet.

V. Comme nouveaux Nos 2739 et 2741 rue Gasquet, entre White et Broad.

Robert Upshur vs Frank Sanford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne; le dit lot est désigné par la lettre A sur un devis par S. G. De l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à un acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds neuf pouces de face à la rue St-Louis sur quatre-vingt-deux pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et face à la rue Remparts, et ayant l'usage d'une allée commune cinq pieds trois pouces et une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 161 rue St-Louis, ledit lot formant l'encoignure Nord-Est des rues Remparts et St-Louis.

Deuxièmement—Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Remparts et Bourgogne, désigné par la lettre C, sur un devis par S. G. de l'Isle, voyer, daté le 12 mai 1893, une copie duquel est annexée pour référence à l'acte d'achat du défendeur dans cette affaire. Ledit lot mesurant vingt pieds deux pouces de face à la rue St Louis par quatre vingt sept pieds quatre pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, ayant l'usage d'une allée commune, cinq pieds trois pouces une ligne de largeur ouvrant sur la rue Remparts, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 157 rue St Louis.

Troisièmement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No 334, borné par les rues Peniston, Perrier, Prytanée et Amelie, ledit morceau ou portion de terre étant désigné par la lettre A sur un devis particulier annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, un notaire en cette ville, le 30me jour de juillet 1886 et mesurant en mesure américaine, quarante pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur et face sur la rue Perrier de cent huit pieds, huit pouces et quatre lignes, par une même profondeur sur l'autre ligne de côté, par une largeur sur la ligne du fond de quarante pieds.

Ladite portion de terre étant composée des parties de façade des lots Nos un, deux, trois et quatre, et est la même propriété qui fut acquise par Eugène May, par achat du Eureka Homestead Society, une institution dûment incorporée de cette ville, par acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 18 décembre 1896.

Quatrièmement — Trois lots de terre avec tous les droits, voies privilèges et dépendances là dessus attachés et appartenant situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 607 borné par les rues Gasquet, Canal, White et Broad, désignés par les Nos vingt sept, vingt huit et vingt neuf d'après un devis annexé sur la marge d'un acte de vente par P. O. Fasende et H. O. Seixas à G. H. Tichenor, exécuté pardevant Chas. T. Soniat, notaire en cette ville, le 22 mai 1891 et mesurant comme suit à savoir: Lots Nos. vingt-sept et vingt-huit mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Gasquet, par une profondeur de cent cinquante-trois pieds, huit pouces, six lignes entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaine. Lot No. 29 formant l'encoignure des rues Gasquet et White et mesurant trente pieds, neuf pouces et deux lignes de face sur la rue White, par une profondeur et face sur la rue Gasquet de cent-vingt pieds entre lignes égales et parallèles, toutes mesures américaines, ensemble avec le droit d'usage d'une allée dans le fond desdits lots et ayant vingt pieds de largeur commune audit lot et autres,

Cinquièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 607 borné par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, ledit lot est désigné par le No vingt-six sur un plan fait par L. W. Brown, assistant voyer de ville, daté le 12 août 1886, et attaché pour référence à un acte passé pardevant A. Herz jr, notaire, le 4 octobre 1886, et d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Gasquet, la même largeur dans le fond, par cent cinquante trois pieds huit pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble aussi avec l'usage d'une allée commune dans le fond dudit lot, ouvrant sur la rue White et ayant vingt pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur toutes les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas F. Claiborne, avocat pour le plaignant.

20 avril—20 22 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur Améliorées du Deuxième District.

Formant l'encoignure Nord Ouest des rues St Louis et Bourgogne.

John M. Coos, tuteur datif, etc., vs Mme Julia A. Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 64,736—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Louis, Bourgogne, Toulouse et Remparts, mesurant vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis, sur une profondeur et face sur la rue Bourgogne, de soixante quatre (64) pieds, dite profondeur incluant trois (3) pieds trois (3) pouces, sur une allée ouvrant sur la rue Bourgogne et commune audit lot et aux autres propriétés faisant face à la rue St Louis.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre "B" sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 9 avril 1868, déposé dans le bureau de O De Armas, ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, vingt cinq (25) pieds six (6) pouces et sept (7) lignes de face à la rue St Louis par une profondeur entre lignes parallèles de soixante trois (63) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes, ensemble avec l'usage d'une allée de trois (3) pieds de largeur, ouvrant sur la rue Bourgogne.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur lesdites propriétés ci-dessus décrites, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.

26 avril—26—ma 3 10 17 24 30

Succession de Ellen Behan Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 64,256—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Emile Godchaux, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL,

Greffier.

3mai—3 8 12

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Portant le No 2516 rue St Thomas, entre les rues Deuxième et Troisième.

People's Homestead Association versus Patrick J. Mc Cormack et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 64,432—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, droits, voies et avantages, etc., dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues St Thomas (autrefois Fulton), Deuxième, Troisième et Rousseau, mesurant vingt pieds six pouces de face à la rue St Thomas par une profondeur entre lignes égales et parallèles de dent dix pieds, étant la portion supérieure ou la portion la plus près de la rue Troisième, de ce certain lot de terre désigné par le No 5, sur un plan dressé par F. J. Rothaas le 13 août 1850, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire, comme il est démontré sur un devis annexé à un acte de vente passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll et Carroll, avocats de la plaignante.

3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Criminel d'une Propriété de valeur du Troisième District.

Formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave (dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Aubry et Tonti).

H. B. McMurray, receveur de la A. Chevalier Pavement Company, Limited vs Neils P. Larsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,351—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Abadie, Rocheblave, Aubry et Tonti, étant l'îlet No 1197 désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 2 juillet 1887 aussi désigné par le No 1 sur un devis annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, le 7 novembre 1892 lequel dit lot formant l'encoignure des rues d'Abadie et Rocheblave et mesurant vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue d'Abadie, la même largeur dans le fond, sur cent vingt-cinq pieds plus ou moins de profondeur et façade à la rue Rocheblave ensemble avec tous les droits, voies, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

TERRENCE REILLEY,

Shérif Criminel de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

3 mai—3 5 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Septième District.

Portant le numéro municipal 8227 rue Zimple, entre les rues Dublin et Madison.

German-American Homestead vs Mlle Maggie Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,180—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1er. Un certain lot de terre situé dans le Septième District de cette ville, borné par les rues Dublin, Madison Zimple et Quatrième désigné par le No 19, mesurant trente pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, daté le 25 août 1836, et déposé dans le greffe de l'ancien juge de paroisse de la paroisse Jefferson.

2ème. Une certaine portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, désignée sur un plan particulier de Zenosky, ingénieur, le 25ème jour d'août 1836 et déposé dans le greffe de Dugué Livandais, ancien juge de paroisse, ladite portion de terre étant la moitié en lot No 20 de l'îlet No 41 borné par les rues Zimple, Dublin, Madison et Quatrième et mesurant quinze pieds de face à la rue Zimple sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et contigu à la propriété premièrement décrite,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

N. R. Roberts, avocat pour les plaignants.

3 mai—3 10 17 24 31—6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur,

Formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz, avec les bâtisses et améliorations,

Portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Mme Mary Bayne Vaught, veuve de D. A. S. Vaught, vs Patrick J. McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,815—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 uin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 234 qui est borné par les rues Magasins, Camp, Cadiz et Valence, désignées par les lettres A et B sur un croquis fait par Cass G. de l'Isle, député voyer de ville, daté le 18 octobre 1895, annexé à un acte passé devant James Simeon, notaire, le 25 octobre 1895 d'après lequel dit croquis lesdites deux portions de terre mesurant ensemble cinquante-neuf pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion A formant l'encoignure des rues Camp et Cadiz et est composée d'une partie du lot original dix-neuf; et ladite portion B est composée des parties des lots originaux dix-neuf et vingt. Les améliorations portant les numéros municipaux 4600, 4602, 4604 et 4606 rue du Camp.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour la plaignante.

3 mai—3 4 10 17 24 31—juin 6

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu partout les pharmaciens.

1 nov 1900—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Occasion splendide et rare pour un placement sûr et rémunératif.

Vente par le Shérif Civil de ce moulin à riz pleinement équipé si favorablement connu depuis longtemps comme le

Planters' Rice Mill,

ensemble avec toutes les machines et autre accessoires, etc.,

Généralement contenu dans un moulin de première classe

Occupant une grande portion de terre

Faisant face à chacune des rues Decatur et Nord Peters

Entre les rues Bienville et Conti.

Portant les numéros municipaux 308 à 316 rue Decatur

Et 311 à 319 rue Nord Peters.

Tous les avantages et facilités pour chemin de fer et bateaux à vapeur.

A des paiements de crédit faciles.

Dans l'affaire de la Liquidation Planters Rice Milling Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Division B, No 63,872—En vertu d'un ordre de vente daté le 2 avril 1901, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Six lots et une portion de terre ensemble avec les bâtisses et amélioration qui s'y trouvent et toutes les, machines, bouilloires, machines, pilons, pierres, polisseurs, blutoire, arbre de couche, accesseurs, machines à secouer, vinses, appareils, évantails, poulies, balances, machines élévateurs, fils de fer, outils et tous les autres accessoires et dépendances y attaché et appartenant aux moulins à riz situés aux Nos 308 à 316 rue Decatur connu comme le Planters Rice Mill aussi la clientèle desdites affaires du moulin, et en général tous les objets articles et choses appartenant à, ou attachées ou formant partie dudit moulin à riz et les affaires du moulin, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur (anciennement Levée), Nord Peters (anciennement Nouvelle Levée), Bienville et Conti. Lesdits lots sont désignés par